

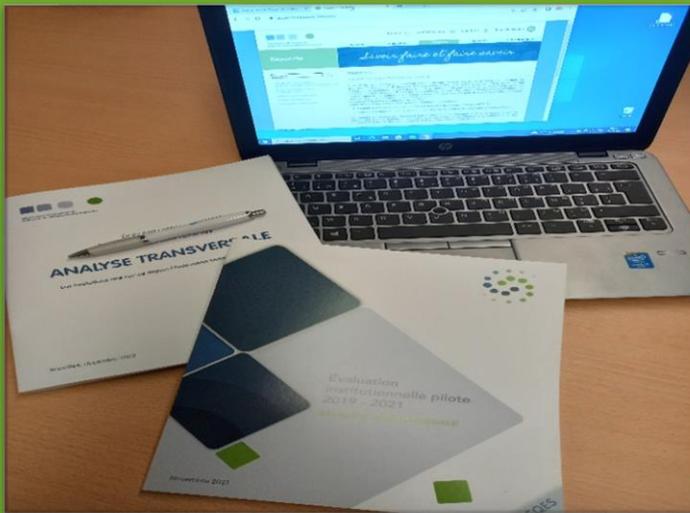


Collège Technique
« Aumôniers du Travail »
Charleroi

Enseignement pour adultes

COORDINATION QUALITE

dans l'enseignement



Certificat de l'enseignement supérieur
Type court



185 Grand'Rue, 6000 Charleroi



071 28 59 05



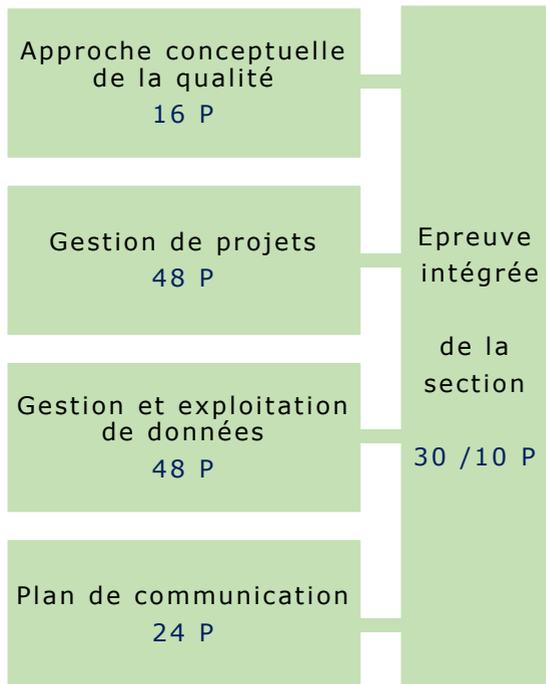
secretariat@promsocatc.net



www.promsocatc.be

COORDINATION QUALITE

dans l'enseignement



Lieu de formation :
Charleroi

Horaire :
1 Soirée /sem.
+ 10 matinées
(max)

Durée :
10 mois (min.)
avec possibilité
d'étalement

Modes :
**présentiel +
distanciel**

COORDONNER LA QUALITE

dans un établissement scolaire

c'est ...

- promouvoir et coordonner, en collaboration avec la Direction, la mise en œuvre d'une **démarche qualité** pour planifier, déployer et évaluer les objectifs visés et actions menées ;
- piloter **l'analyse de données** et la **gestion de projets** au regard d'objectifs fixés ;
- favoriser une **dynamique collaborative** suscitant l'implication et la participation des parties prenantes dans les démarches d'amélioration continue menées dans l'établissement ;
- transmettre les **informations entre les acteurs** de l'établissement et veiller au suivi qui doit y être réservé ;
- élaborer un **plan de communication qualité** dans le cadre d'une démarche qualité ;
- susciter un **regard réflexif et collectif** sur les pratiques ;
- utiliser, produire des outils et stratégies qualité adaptés aux objectifs ciblés ;
- piloter, coordonner les processus **d'évaluations interne et externe**, notamment en soutenant les personnels de l'établissement dans la conduite du changement ;
- assurer la **veille de bonnes pratiques et d'outils**, et les diffuser en vue de leur partage et leur mise en valeur en interne et en externe

Dans le respect des législations en vigueur dans la forme et le niveau d'enseignement concerné

CONDITION D'ADMISSION

Etre porteur d'un
titre de l'enseignement supérieur

POUR S'INSCRIRE, il faut :

- une copie du **certificat ou diplôme**
(Certificat d'Aptitudes Pédagogiques, Brevet d'Enseignement Supérieur, Bachelier, Master ou Agrégé de l'Enseignement Secondaire Supérieur)
- une copie de la **carte d'identité**
- le paiement des frais d'inscription
(de préférence par bancontact)

